



# Club de Natation Les Cachalots de Port-Cartier

## Contrat d'engagement aux activités de financement

Une des raisons pour laquelle les coûts d'inscription au club de natation Les Cachalots ne sont pas élevés comparativement aux autres clubs, est que nous organisons plusieurs campagnes de financement. Cela a pour objectif d'avoir des coûts accessibles à tous.

Pour assurer le succès de nos campagnes de financement, la participation de tous les **parents** et **nageurs** est nécessaire. Nous devons donc, par souci d'équité envers tous, établir des règlements clairs et s'y tenir.

**Vente de chocolat** : Vous avez la possibilité de prendre les boîtes de chocolat (deux par nageur pour les groupes 1 et 2, une par nageur pour les groupes 3 et mini-cachalot) ou de payer la part de profit. Après l'activité, nous encaissons le chèque. Vous garderez donc l'argent ramassé lors de la vente de vos barres de chocolat. Maximum de quatre (4) boîtes par famille.

**Collecte de bouteilles** : Vous devez faire un chèque de 50.00 \$ par nageur (maximum de 100.00\$ par famille). Ce chèque vous sera remis à la fin de la collecte ou détruit si vous respectez la règle suivante : la présence d'au moins un parent et du nageur lors de cette activité. Advenant que vous êtes dans l'impossibilité de vous y présenter, vous devez vous faire remplacer par un adulte (18 ans et plus). Si aucun adulte n'accompagne le nageur, le chèque sera encaissé.

**Bénévolat aux tournoi de hockey ou tournoi de balle molle** : Vous devez faire un chèque de 50.00 \$ par famille. Ce chèque vous sera remis à la fin des deux tournois ou détruit si vous respectez la règle suivante : la présence d'au moins un parent ou du nageur lors de cette activité.

**Implication bénévolat** : Le club organise plusieurs compétitions tout au long de l'année. Sans la participation des parents, nous ne pourrions pas réaliser des compétitions de qualité. Trop souvent les fonctions effectuées lors des compétitions sont assurées par les mêmes personnes, d'où essoufflement et démotivation. Nous exigeons donc un chèque de 50.00\$ par famille en garantie et assurer ainsi votre participation. Vous devez participer à au moins 2 compétitions durant l'année comme bénévole. Advenant une non participation de votre part, le chèque sera encaissé après la dernière compétition locale de notre calendrier.

**En signant ce document, je confirme avoir pris connaissance des règlements énoncés ci-dessus et je m'engage à m'y conformer.**

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date